Direction des affaires juridiques

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Arrêté du 16 décembre 2020 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

NOR: ECOM2100873A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R 2197-1 et R 2197-8;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2018 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des Comptes en date du 14 décembre 2020 ;

Arrête

Article 1

Madame ULMANN (Martine), conseillère maître honoraire, est nommée vice-présidente du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris, à compter du 15 décembre 2020.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 16 décembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques Laure BEDIER